Document généré le 19 avr. 2024 17:28

Recherches sociographiques

Commentaire

Charles Lemelin

Volume 3, numéro 1-2, 1962

Situation de la recherche sur le Canada français

URI : https://id.erudit.org/iderudit/055112ar
DOI : https://doi.org/10.7202/055112ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Lemelin, C. (1962). Commentaire. *Recherches sociographiques*, *3*(1-2), 65–74. https://doi.org/10.7202/055112ar

Résumé de l'article

Les études politiques

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1962

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

COMMENTAIRE

Lorsque les organisateurs du présent colloque m'ont invité à commenter la communication de monsieur Raynauld, ma première réaction a été de répondre : « Suis-je responsable de mon frère ? » Une telle réponse eût contribué à perpétuer la fausse impression que les théoriciens ne consentent pas à sortir de leur tour d'ivoire.

Je voudrais justement montrer aujourd'hui que les théoriciens ont un rôle complémentaire mais essentiel à jouer dans la recherche empirique, que cette collaboration entre les économistes ingénieurs et les économistes théoriciens est devenue une nécessité cruciale dans le milieu québécois. Avant d'aller plus loin, je voudrais vous soumettre quelques distinctions.

Les problèmes que je soulèverai ne concernent pas la recherche à contenu économique mais qui s'inspire d'un modèle relevant d'une discipline autre que la théorie économique. Exemples : l'enquête sur les budgets familiaux patronnée par les Caisses Desjardins, l'étude de monsieur Guy Rocher sur les occupations, les études de monsieur Gérald Fortin sur les milieux agricoles.

Deuxième distinction : beaucoup d'études empiriques consistent à traiter un contenu économique quantitatif suivant les méthodes de l'analyse statistique, soit pour établir une taxonomie ou systématique des faits, soit pour défendre une thèse quelconque. Ce genre d'étude fera l'objet de quelques remarques, mais ce n'est pas sur ce plan que porte l'essentiel de ma contribution.

Ma discussion a trait à la recherche empirique dont le contenu est économique et qui s'appuie sur un modèle de théorie économique, modèle d'allocation des ressources, modèle relié aux problèmes de la stabilité économique, de l'emploi, de l'inflation, etc., modèle de croissance, modèle de développement, modèle relatif aux structures industrielles et à leur évolution.

Un autre clarification s'impose par rapport à ce type spécifique de recherche économique. Et il faut la faire du point de vue de la profession d'économiste. Un économiste professionnel a une façon à lui de penser, qui s'inspire des schémas propres à ses théories. Devant une situation concrète, ses antennes sont orientées d'une façon particulière, ce qui fait que ses intuitions diffèrent de celles d'un spécialiste d'une autre discipline. Un tel spécialiste peut évidemment faire des options personnelles, être même politicien. Il peut agir comme conseiller des politiciens. Il peut choisir soit de former, soit d'éclairer l'opinion publique. Enfin, il peut s'adonner à la recherche. C'est sur ce dernier plan uniquement que j'entends le juger. Comme chercheur, l'économiste pourra faire des études empiriques soit à la manière de l'historien ou du journaliste, soit à la manière du statisticien, soit à la manière de l'économètre. Tous quatre font, chacun suivant sa méthode, de la recherche économique authentique dès que le modèle dont ils s'inspirent est un modèle économique. Car, à mon sens, c'est la nature du modèle choisi qui spécifie une recherche empirique. Me permettez-vous d'ajouter que l'économiste statisticien peut se contenter de harnacher les données quantitatives pour les apprêter, grand style, à une sauce d'économiste. L'économètre, au contraire, accepte par définition de quantifier son modèle théorique, de donner à l'ossature de son modèle un revêtement empirique. L'économètre établit littéralement les ponts entre le modèle abstrait et la réalité.

Encore une fois l'historien économiste, le statisticien économiste, l'économètre, pour autant qu'ils s'inspirent de l'économique, font tous trois œuvre de recherche économique empirique au sens précis où j'entends le terme.

Ces distinctions étant faites, voici ma position vis-à-vis la question posée au début.

Je soumets que l'état des recherches empiriques véritablement économiques a été, jusqu'à très récemment, pitoyable. J'entends la recherche organisée systématiquement . . . et continue. Sans doute qu'on pourrait établir un catalogue intéressant des contributions individuelles, isolées et portant sur des questions parcellaires. Sans doute aussi que le groupe des chercheurs parmi les économistes canadiens-français a vécu des moments où la conjoncture était favorable. Je pense en particulier à l'équipe Minville et aux *Études sur notre milieu.*[1] Je pense à la Commission royale Tremblay et aux études qu'elle a suscitées.[2] Pourquoi ces efforts sont-ils restés sans lendemain? Pour une multitude de raisons. Je voudrais en souligner une, aussi importante que chacune des autres parce qu'elle concerne les chercheurs eux-mêmes. Ces recherches sont restées sans lendemain parce que trop des auteurs dans l'équipe n'ont pas su se détacher d'un nationalisme trop immédiat, trop particulier. La recherche a besoin de respirer à l'aise pour vivre et pour être féconde.

Que dire maintenant de ce que j'appellerai, sans ironie, la recherche économique « nouvelle vague »?

Dans le Québec, la conjoncture est plus favorable que jamais à la recherche économique. Le public manifeste sans équivoque le besoin d'être éclairé sur les questions économiques. Les gouvernants sont extrêmement sympathiques à la recherche. Il ne faudrait pas que les chercheurs eux-mêmes, par manque de réflexion, contribuent aux tristes répétitions de l'histoire.

Dès avant la fin de l'« ancien régime », le gouvernement acceptait dans ses cadres plusieurs jeunes économistes. Le gros de ces effectifs a été versé à la recherche. Plusieurs économistes de ma génération se sont vu confier la tâche de diriger cette équipe nouvelle. Malgré le peu d'expérience acquise dans ce domaine, les résultats ont été étonnants. À l'occasion de la réunion de l'ACFAS en 1960, je louais sans équivoque ce travail de pionnier. En effet, les organisateurs du congrès de l'ACFAS m'avaient invité à commenter la communication de monsieur Raynauld sur l'interdépendance des industries du Québec. Depuis, le Ministère de l'Industrie et du Commerce a publié, sous la signature de monsieur Raynauld, un magnifique volume intitulé *Croissance et structure économiques de la province de Québec.*[3]

Je me propose, dans la deuxième partie de la présente communication, de faire la critique de ce volume.

J'ai choisi cette stratégie parce qu'elle me permet de démontrer les faiblesses de la recherche économique telle qu'actuellement organisée dans le Québec, de démontrer que ces faiblesses pourraient être évitées et que les

---

1 *Études sur notre milieu,* collection dirigée par Esdras MINVILLE, Éditions Fides, Montréal.

2 La Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, province de Québec.

3 André RAYNAULD, *Croissance et structure économiques de la province de Québec,* Ministère de l'Industrie et du Commerce, Province de Québec, 1961.

chercheurs seraient ainsi plus efficaces. Comme monsieur Raynauld me semble difficile à impressionner, je m'en tiendrai cette fois à l'aspect négatif de ma critique. Qu'il soit assuré, une fois pour toutes, que mon admiration pour lui et mes bons sentiments à son égard n'ont en rien changé depuis l'automne 1960.

Ma première critique portera sur la façon dont M. Raynauld juge [1] le symposium de Laval de 1952.[2] Je ferai remarquer que le symposium ne portait pas sur le développement du Québec. Le sujet à traiter était beaucoup plus précis. Les communications portaient sur « Les répercussions sociales de l'industrialisation sur le milieu québécois ». La première séance comportait deux communications, l'une par MM. Albert Faucher et Maurice Lamontagne,[3] l'autre par Charles Lemelin.[4] En résumé, ces études établissaient une distinction entre industrialisation et urbanisation ou développement. Le point essentiel était que les industries-clefs — ou de base— de la province de Québec étaient orientées suivant un axe à l'échelle continentale. D'autre part, la vie économique du milieu ethnique était restée jusqu'à récemment isolée de cette influence. — Monsieur Lamontagne avait démontré un peu auparavant devant un groupe de Dalhousie que le Canada n'avait pas encore, au moment de la dernière guerre mondiale, complété son industrialisation.[5]—Ces communications concluaient que les effets de l'industrialisation, ainsi entendue, sur le milieu avaient été malheureusement faibles. Il est symptomatique qu'un autre participant à la séance du lendemain, monsieur Esdras Minville,[6] ne s'appuyant pas sur les mêmes définitions que l'équipe de Québec, ait inclus dans son concept d'industrialisation non seulement l'évolution de la grande industrie mais aussi l'évolution économique du milieu. Cette approche plus générale lui permettait de présenter un tableau très optimiste de l'évolution économique du Québec et de la place importante que pouvaient y jouer le petit et le moyen entrepreneurs canadiens-français.[7] Ces débats avaient lieu à l'occasion du centenaire de l'Université Laval, et nous avions à Québec la visite de monsieur Raoul Blanchard. Celui-ci m'avouait que ses observations géographiques faites dans les régions du Québec pendant les années 1930 [8] gardaient leur valeur intrinsèque. Mais monsieur Blanchard avait, en conclusion de ses études régionales, soutenu une thèse. Pour lui, nos ressources physiques — entre autres la terre arable — et nos ressources humaines étaient suffisantes pour déclencher une demande de biens et services capable d'assurer la prospérité

---

1 *Ibid.*, 53.

2 Jean-C. FALARDEAU, éd., *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses Universitaires Laval, Québec, 1953.

3 Albert FAUCHER et Maurice LAMONTAGNE, « History of Industrial Development », *Essais sur le Québec contemporain*, chapitre I.

4 Charles LEMELIN, « The State of Agriculture », *ibid.*, chapitre III.

5 Maurice LAMONTAGNE, « Quebec : Rich Resources for Industry », *Public Affairs*, Dalhousie University, Halifax, Dec. 1948.

6 Esdras MINVILLE, « Conditions de notre avenir », *Essais sur le Québec contemporain*, chapitre XI.

7 Voir aussi : Esdras MINVILLE, *Le chef d'entreprise*, étude n° 6, Service de documentation économique, École des Hautes Études commerciales, Montréal, 1953.

8 Raoul BLANCHARD, *L'Est du Canada français*, 2 vol., Montréal, 1935 ; articles dans la *Revue de Géographie alpine*, 1930, 1931, 1932, 1933, 1938 et 1939 ; et « Les excédents de population et l'agriculture dans la province de Québec », *L'Actualité économique, XXIV*, 4, 1949.

économique de l'agriculture et de l'industrie. Cependant, en 1952, il m'avouait au cours d'un tête-à-tête qu'au moment où il publiait le résultat de ses études québécoises, il n'avait pas encore saisi l'importance de la dépression mondiale de 1930 et que, de plus, les conclusions économiques de ses études géographiques traduisaient l'influence qu'à son insu l'opinion des leaders québécois, entre autres les agronomes, avait exercé sur son esprit.

Mais revenons à notre interprétation de la thèse Lamontagne-Faucher-Lemelin. Je regrette, mais dans l'ouvrage de M. Raynauld on trouve en de nombreux points de l'analyse des confirmations non équivoques de cette thèse. Je pourrais, si j'en avais le temps, citer abondamment à ce propos *Croissance et structure économiques de la province de Québec*.[1]

Ma deuxième critique portera sur la deuxième partie du volume. Celle-ci est consacrée au problème d'interdépendance des industries du Québec et, en particulier, cherche à isoler les activités domestiques des importations venant non seulement des pays étrangers mais encore des autres provinces canadiennes. J'ai, à l'automne 1960, montré le danger que comportent les postulats relatifs aux importations quand le milieu d'origine du produit est une autre province canadienne. Je ne reviendrai pas sur ce point, car l'auteur a, dans le volume, bien explicité ses postulats et nettement indiqué les limitations inhérentes à la procédure suivie. J'aurais de nombreux commentaires à ajouter sur ce problème crucial des importations, mais il me semble préférable de reporter cette discussion à un moment plus opportun.[2]

---

1 Voir pp. 72, 74, 75, 76, 79, et spécialement p. 95. Même confirmation aux pp. 98, 99, 105, 211.

2 Lecture faite du texte sur cette question des importations, j'éprouve encore, comme économiste théoricien, un certain malaise. En effet, j'aurais aimé que les distinctions soient plus nettement établies entre les diverses façons de traiter les importations dans un tableau économique. J'admets qu'au moment où l'ouvrage a été publié les économètres canadiens eux-mêmes n'avaient pas discuté systématiquement les diverses alternatives théoriques qui s'offrent dans le traitement des données relatives aux importations. Aujourd'hui, on sait que si les industries peuvent être définies en termes de biens physiques, alors les importations entrant en concurrence avec les facteurs domestiques de production peuvent être intégrées au système de manière que chaque coefficient d'interdépendance du tableau tienne compte des importations. C'est l'idéal recherché dans le tableau économique américain (1947). Si les diverses industries sont définies non plus sur la base d'un produit mais sur la base d'un « établissement », alors on peut exclure les importations de la production intermédiaire et compter les importations dans le groupe des facteurs primaires au même titre que les services du travail. C'est de cette façon que la dernière version des tableaux économiques canadiens a été présentée. Et, comme le dit monsieur Raynauld, si une telle version avait existé au moment de la préparation des tableaux québécois, la tâche eût été beaucoup plus facile. Malheureusement, monsieur Raynauld a dû baser ses déductions québécoises sur un tableau où les importations étaient comptées en bloc comme un secteur particulier dans la production intermédiaire, au même titre, disons, que l'industrie de l'acier. Suivant cette version, qui avait d'abord été adoptée par le Bureau fédéral de la statistique, les importations se trouvent à influencer l'ensemble des coefficients du tableau économique, et non pas chacun d'entre eux comme dans la version américaine. Ajoutons enfin que la définition des industries, aussi bien que la façon de traiter les importations, dépend à la fois de la nature des informations statistiques disponibles et de l'usage auquel le tableau est destiné. À tout événement, je crois que le tableau québécois des valeurs domestiques globales de 1949 ne devrait pas être transformé en tableau de coefficients et encore moins en matrice-solution, sans que toute la question théorique sous-jacente à sa construction soit de nouveau discutée à fond.

Il faudrait, de plus, vérifier empiriquement la validité du postulat formulé comme suit par les auteurs : « Pour être appropriée, cette procédure suppose que les industries donnent une préférence aux ressources domestiques et qu'elles n'importent de l'extérieur que pour l'excédent de leurs besoins par rapport à l'offre domestique totale moins les expor-

La faiblesse que je veux souligner ici, devant ce groupe de chercheurs spécialistes, me permettra d'illustrer le danger que comporte l'absence de dialogue entre théoriciens et chercheurs empiriques et les conséquences graves qui en résultent au moment de l'interprétation des résultats de l'analyse.

La lecture de la deuxième partie du volume donne nettement l'impression que les auteurs ne connaissent pas suffisamment les propriétés du modèle qui inspire leur démarche.

En effet, en vue de choisir le critère général d'une classification des industries québécoises susceptible d'inspirer les responsables de l'orientation de l'économie québécoise, les auteurs, dans cette deuxième section de l'ouvrage, ont mesuré l'importance des achats et des ventes domestiques de chacune des industries. Or, ce critère immédiat s'appuie sur les achats domestiques directs tels que colligés au tableau des agrégats économiques de l'année 1949. Mais c'est justement de l'essence d'un modèle de Leontief de montrer l'importance non seulement des effets directs mais aussi des effets indirects de la demande sur l'ensemble de la production des industries. L'intuition nous porte à croire que les effets indirects sont moins importants, relativement, que les effets directs, mais c'est là une erreur. Par exemple,[1] en 1947, aux États-Unis, la demande finale directe pour l'acier par le secteur de la construction s'élevait à 0.876 milliard de dollars ; celle venant des unités de ménages était nulle. Si l'on tient compte des effets directs et indirects, la demande pour l'acier de la part des ménages s'élevait à 4.023 milliards de dollars contre seulement 2.867 milliards de dollars dans le cas du secteur de la construction. On voit que l'effet direct seul ne peut servir à établir l'importance d'un client et que l'effet indirect peut être de fait très supérieur à l'effet direct.[2]

---

tations » (*Croissance et structure économiques de la province de Québec*, p. 161). En d'autres termes, on est forcé par les exigences de la procédure à supposer absence de substitution entre les biens de production importés et les biens de production fournis par le milieu. Cette vérification empirique peut se faire par des études complémentaires à l'édification des tableaux économiques. Elle s'impose même pour le tableau canadien, à moins que celui-ci ne soit pas utilisé pour l'étude d'années autres que l'année de base. Cette vérification s'impose quand les importations sont comptées comme un secteur spécial. Elle s'impose également, à mon avis, lorsque le modèle est ouvert de façon à ramener les importations dans la catégorie des facteurs primaires.

1 W. Duane Evans et Marvin Hoffenberg, « The Inter-industry Relation Study for 1947 », *Review of Economics and Statistics*, *XXXIV*, 2, 1952.

2 Pour donner un contenu concret à ces notions d'effets directs et d'effets indirects, ajoutons les explications suivantes :

En 1947, les achats directs et indirects d'acier par le secteur de la construction étaient comme suit (en milliards de dollars) :

a) Achats directs (disons une livraison de tuyaux d'acier)		0.876
b) Achat d'acier entrant comme matière première dans la fabrication de tuyaux et tenant également de l'industrie de l'acier (disons des plaques d'acier destinées à la fabrication de la tuyauterie)	0.445	
c) Achat d'acier sous forme, supposons, d'isolant de coton venant du secteur agricole où le coton est produit avec de la machinerie dont la fabrication est d'acier	0.001	
d) Achat d'acier sous forme de produits finis consommés par le secteur de la construction mais venant de tous les secteurs autres que ceux de l'agriculture et de l'acier	1.545	
e) Total des effets indirects	1.991	1.991
f) Total des effets directs et indirects		2.867

Les auteurs du volume prennent la précaution de mentionner le phénomène de la diffusion des influences et minimisent l'importance de ce phénomène dans leur schéma, ce que je suis prêt à concéder. En effet, le concept de diffusion se rapporte à l'éventail des industries affectées par une demande donnée. Aussi, dans une économie fort industrialisée, l'acier entre directement ou indirectement dans la fabrication d'une multitude de biens. Dans une économie sans *gadgets* ménagers et centrée surtout sur la consommation, les produits naturels, laine, bois, etc., seront les vedettes sur le plan de la diffusion. Mais minimiser l'importance de la diffusion n'équivaut pas, loin de là, à minimiser l'importance des effets indirects de la demande sur les activités de production.

Je m'empresse d'ajouter que pour faire l'estimation statistique des effets indirects, il faut effectuer de nombreux calculs (près de 4,000 multiplications dans l'exemple cité plus haut) si la matrice-solution est déjà publiée. Sans cette solution générale, les calculs sont tout simplement impossibles. Or, la solution générale relative aux tableaux canadiens n'a été publiée qu'à la fin de 1960. Seul un économètre serait en mesure de dire jusqu'à quel point la solution générale canadienne peut servir des fins régionales. En tant qu'économiste théoricien, je dois avouer que j'ai été étonné de constater que, malgré cette lacune, les responsables ont continué à bâtir une classification générale des industries où l'influence des achats et des ventes sur les entreprises du milieu est mesurée uniquement en termes directs. C'est évidemment un métier bien particulier que celui de scruter la pensée économique contemporaine. À côté du métier d'économètre, il y a cet autre métier qui consiste à scruter les propriétés des modèles théoriques proposés aux spécialistes de la recherche empirique. Or, celle-ci accapare tellement son homme, à cause de la masse de données à harnacher, à cause des compromis que la réalisation impose, à cause des problèmes d'administration et de direction inhérents à la recherche en équipe, qu'il devient imprudent d'ignorer le spécialiste en théorie comme il serait imprudent d'ignorer l'économètre.

Ma critique, dira-t-on, fait peut-être trop grand état d'un simple accident. J'aimerais le croire, mais malheureusement le chapitre V, intitulé « Les revenus et les salaires », fournit de nouveau l'exemple d'une faille théorique importante. Sans aller dans les détails, disons que, faute d'avoir compris toutes les implications du modèle de Samuelson sur l'égalisation des prix relatifs des facteurs de production, les auteurs n'ont pas vu la nécessité d'étudier systématiquement le degré d'utilisation du capital dans les industries, et c'est là une lacune assez sérieuse du volume.[1]

---

1 En effet, la section C de ce chapitre tente d'expliquer le phènomène du différentiel des salaires entre le Québec et l'Ontario. L'interprétation des chiffres analysés dans les sections précédentes du chapitre veut s'appuyer sur le théorème classique de Samuelson explicitant les conditions théoriques d'égalisation des prix des facteurs de production. À propos de ce théorème, Samuelson écrit que beaucoup d'économistes se sont évertués à prouver que la valeur absolue des salaires pouvait s'égaliser d'un milieu à l'autre : « A number of economists have tortured themselves trying to manipulate these expressions so as to result in $a = a$, etc. » (Paul A. SAMUELSON, « Price Equalization Once Again », *Economic Journal, LXIX*, 1949). En fait, Samuelson établit les conditions qui permettent aux prix relatifs des facteurs de s'égaliser entre deux milieux économiques isolés quant aux marchés des facteurs mais reliés l'un à l'autre via les marchés des produits finis. Le théorème, encore une fois, prouve que c'est le rapport des salaires à la rémunération du capital du milieu « A » qui s'égalise au rapport des salaires à la rémunération du capital du milieu « B ». — La même conclusion peut s'exprimer en disant que le rapport des salaires des

Ma troisième critique portera sur le chapitre II, « La croissance des industries 1935-1955 ». Dans ce chapitre, l'analyse est conduite de main de maître. Il faut souligner en particulier l'étude des changements dans la structure industrielle du Québec et de l'Ontario. Mentionnons aussi les quelques remarques bien amenées sur la stabilité de la croissance. Cependant, tant valent les données de base tant vaut l'analyse du chapitre II. L'appendice nous fournit de façon systématique toutes les données statistiques utilisées dans le corps du volume. On y trouve exposées en détail toutes les procédures statistiques mises en œuvre pour les fins de compilation. La plupart des sources sont des sources secondaires. En d'autres termes, les analyses sont en grande partie basées sur la documentation officielle des bureaux fédéral et provincial de la statistique.[1] J'aurais aimé que l'équipe responsable de la compilation statistique de l'appendice du volume publié par le Ministère du Commerce eût inclus une critique définitive, à fond, de ces séries, de façon à en établir une fois pour toutes la valeur intrinsèque. Même si les résultats avaient été défavorables à la survie d'une partie des données, il est probable qu'il serait resté une quantité suffisante de matériaux valables après cet élagage. Pour qu'il soit possible que la recherche en équipe ait de la continuité, il faut bâtir ce que j'appellerai un capital d'information que chacune des recherches successives contribuera à augmenter. Une étude systématique de la valeur intrinsèque des séries statistiques officielles serait la première démarche à effectuer à cette fin.

En recherche économique, les études basées sur les données chronologiques officielles resteront importantes. Aussi est-il urgent d'établir sans *a priori* d'aucune sorte leur valeur intrinsèque, ce qui implique plus que le travail déjà excellent de l'appendice de *Croissance et structure économiques de la province de Québec.*

Une étude des taux de croissance, pour être complète, exige à mon avis que les valeurs absolues qui servent de base aux calculs soient examinées systématiquement. Je crains toujours les comparaisons basées sur les pourcentages. Si l'on distribuait un dollar à chacun des assistants de cette assemblée, ceux qui ont cent dollars en poche verraient leur actif s'accroître de un pour cent. D'autre part, les assistants qui ne possèdent déjà qu'un dollar verraient leur richesse monter en flèche à 200 pour cent. J'ai, par

---

deux milieux va égaliser le rapport des rémunérations du capital des deux milieux. Mais, à moins que, par exception, la valeur absolue des rémunérations du capital soit unique pour les deux milieux, on ne peut jamais conclure à l'égalité en termes absolus des salaires. Je dois dire que le modèle est très difficile à saisir. Samuelson, qui est pourtant un expert pédagogue, s'est vu forcé d'en présenter au moins trois versions. Quoi qu'il en soit, les auteurs constatent la constance des écarts de salaires entre le Québec et l'Ontario de 1938 à 1957. Ceci est déjà, à mon sens, une certaine confirmation du modèle d'analyse choisi. Pourtant, au lieu de poursuivre dans cette direction, les auteurs écrivent : « . . . conformément au modèle, les deux provinces auraient dû se spécialiser . . . à un degré suffisant pour profiter l'une et l'autre de l'abondance relative de leurs facteurs respectifs de production et [notez bien] faire disparaître les différences de salaire . . . » et le texte continue : « En réalité, nous avons vu que le différentiel de salaires persiste . . . » Le chapitre V fournit donc un deuxième exemple où la démarche aurait pu prendre une autre direction si les propriétés du modèle utilisé avaient été mieux exploitées.

1 Ces rapports présentent un inconvénient sérieux : par suite de changements dans les définitions, les séries chronologiques ne sont pas toujours comparables. De plus, il est reconnu que les données annuelles nationales ne sont souvent que des intrapolations des données des recensements périodiques. Enfin, les chiffres régionaux sont souvent déduits des séries nationales par des procédés d'intrapolation plus ou moins arbitraires.

exemple, été intrigué de constater que l'industrie des provendes occupait la vedette (avec trois autres industries) du point de vue de la croissance. Par curiosité, j'ai examiné le tableau des valeurs absolues et j'ai fait la constatation suivante :

Industries	Valeur brute (*millions de dollars*)		
	1935	*1955*	*Changement*
Abattoirs	22.09	178.00	8 fois
Provendes	.84	63.06	75 fois

La synthèse de *Croissance et structure économiques de la province de Québec* est présentée au chapitre VII. (Je considère les excellentes contributions de MM. Jacques Henripin et Jacques Saint-Laurent comme des études hors-texte.)[1]

L'idée maîtresse consiste à établir une classification québécoise des industries, compte tenu des tendances que l'analyse a dégagées. De nouveau, l'abondance de la main-d'œuvre, de l'énergie électrique est soulignée. Les caractéristiques de structure du secteur industriel québécois sont réexaminées de façon à faire ressortir les « avantages comparatifs » de la province. Puis les critères de classification des industries sont présentés systématiquement. En voici une description sommaire :

Pour occuper un rang prioritaire, une industrie doit :

a) consommer davantage les ressources existant en abondance dans la province ;

b) exercer une forte influence sur la croissance des autres industries.

À propos de l'utilisation des ressources, on emploie trois indices :

a') $\frac{\text{Salaires et gages}}{\text{Valeur ajoutée}}$: ce rapport doit être grand.

b') $\frac{\text{Consommation d'électricité}}{\text{Valeur ajoutée}}$: ce rapport doit être grand.

c') $\frac{\text{Nombre d'heures de travail}}{\text{Valeur ajoutée}}$: ce rapport doit être petit.

L'hypothèse : Le travail et le capital sont considérés comme complémentaires. « Le travail par dollar de production nette » est considéré comme un indice de « la quantité de capital par dollar de production nette ».

Ce rapport (*c'*) doit être petit puisqu'il est censé refléter l'utilisation du capital et que le capital est considéré comme une ressource rare. En d'au-

[1] Chapitres VI et VIII, *Croissance et structure économiques de la province de Québec* (Voir Avant-propos, p. 10).

tres termes, une industrie qui utilise typiquement beaucoup de capital se déclasse.

En fait (*a'*) et (*c'*) vous disent tout naïvement que les industries les plus souhaitables sont celles qui rapportent de gros revenus tout en exigeant peu d'heures de travail.

À propos de l'influence sur la croissance industrielle, on emploie trois autres indices :

a') Les ventes domestiques aux autres industries de la province.

b') Les achats domestiques des autres industries de la province.

Plus les échanges domestiques sont considérables, plus l'industrie qui les effectue occupe un rang élevé dans la classification.

c') Le taux de croissance de l'industrie.

Un taux de croissance élevé contribue à donner une priorité à l'industrie évaluée. Ce facteur est considéré comme un indice d'adaptation à l'évolution.

Quels jugements porter sur l'ensemble de ces critères ? Ceux qui se rapportent aux influences sur les autres industries du milieu sont inacceptables par un économiste parce que, comme je l'ai expliqué à propos du tableau économique de la province, ils ne tiennent pas compte des effets indirects.

Le choix des critères relatifs à la main-d'œuvre et au capital n'est pas appuyé, à mon sens, sur une juste évaluation du rôle que joue le facteur « capital » dans le développement.

Seul le critère relatif aux taux de croissance résiste à la critique. Chose assez étrange, son importance est justement minimisée : on trouve, en effet, dans le texte des phrases comme celle-ci : « Ce que nous faisons dans cette section est un exercice de style . . . »

Finalement, les auteurs font remarquer que leur classification ne tient pas compte de l'aspect demande des produits. « Les conditions d'offre des produits et la structure manufacturière du Québec qui s'ensuit semblent mal adaptées aux conditions de la demande. L'exemple de la fonte et de l'affinage des métaux non ferreux est patent. Cette industrie repose sur une technologie à forte intensité de capital et les échanges avec les autres industries de la province sont très faibles. L'avantage relatif de l'industrie est par suite très faible . . . » [1] En fait, cette industrie se classe 28e sur un total de 32 industries.

Et les auteurs de conclure : « Est-il excessif de déduire de cette observation que la structure manufacturière de la province de Québec a besoin d'un renouvellement profond et d'une nouvelle orientation vers des secteurs plus dynamiques de l'industrie ? Des innovations majeures s'imposent . . . pour transformer la nature des avantages relatifs dont la province dispose en accroissant le capital, par exemple . . . » [2]

Conclusion

Cette réflexion me permet de revenir au point de départ de ma critique. En 1952, la thèse soutenue par Faucher, Lamontagne et Lemelin était que,

1 *Croissance et structure économiques de la province de Québec*, 301.

2 *Ibid.*, 302.

historiquement, les industries-clefs du milieu québécois avaient eu une influence minime sur l'évolution économique du milieu. Les auteurs soutenaient également que les politiques économico-sociales avaient contribué à perpétuer ce fossé entre le secteur des économies locales et le secteur des industries de base. Pour ma part — d'ailleurs MM. Faucher et Lamontagne partagent sans doute mon avis — je crois que ce fossé a complètement disparu grâce aux politiques fiscales de la dépression et de la période de guerre et grâce au phénomène d'industrialisation de la dernière guerre mondiale et des années 1950-56.

Aujourd'hui, l'orientation de l'économie québécoise pose des problèmes tout différents. D'une part, les politiques de développement économique devraient favoriser la modernisation des industries manufacturières, viser à accroître la position concurrentielle de ces industries en intensifiant la capitalisation, mais en courte période la main-d'œuvre en souffrira. D'un autre côté, les politiques de développement doivent viser à équilibrer l'offre et la demande sur le marché du travail, par exemple, en prolongeant la période de fréquentation scolaire, en favorisant l'éducation. Comment résoudre ce dilemme que pose la conjoncture ? La recherche économique peut certainement contribuer à éclairer les hommes politiques sur ce point.

Face à l'opinion publique, doit-on étatiser les industries de base ? Cette question définit un second sujet de recherche aussi stratégique que le premier. Dans quelle mesure les fonds requis à cette fin vont-ils concurrencer les fonds requis pour les investissements sociaux ? Une telle étude est d'une urgence aiguë.

Les recherches sont-elles suffisantes dans le Québec actuellement pour permettre à l'État de négocier de plain-pied avec la grosse industrie ? Voilà encore un domaine où la recherche est urgente.

Comme on peut le constater, le choix des projets de recherche relève plus de jugements, de la connaissance de l'histoire et de la conjoncture que de l'ordre de priorité indiqué par la classification des industries telle que la propose cette étude sur la croissance de l'économie québécoise.

Charles LEMELIN

Département d'économique,
Université Laval.